

PROTOCOLE PARK AND PLAY

À PARTIR DU 27 MARS 2021



PARK & PLAY : GOLF

L'objectif de ce document est de définir les règles strictes à appliquer dans les clubs de golf pour assurer la distanciation sociale.

Le texte en vert indique les mises à jour suite à la conférence de presse du 24 mars 2021 et la publication du protocole de l'Adeps sur la Pratique des activités sportives du 25 mars 2021.

Les nouvelles mesures portent sur les aspects suivants pour le golf :

- **Pour les 19 ans et plus :**
 - La pratique sportive et les entraînements sont autorisés en extérieur et sans contact, par groupe de 4 personnes maximum (coach compris).
- **Pour les magasins (proshops....) :**
 - Les magasins sont ouverts uniquement sur rendez-vous ou click & collect.

Toutes les autres règles du Park & Play restent en vigueur.

Ces dispositions entrent en vigueur le 27 mars 2021. Veuillez également vous référer aux autorités locales et provinciales de votre club qui peuvent imposer des règles plus strictes sur leurs territoires.

Responsabilité commune

Les particularités du golf nous permettent de continuer à pratiquer notre sport en toute sécurité depuis la réouverture des golfs début mai. Les aspects sportifs pouvant être plus facilement mis en œuvre en respectant les mesures, ce n'est pas toujours le cas des activités sociales qui entourent notre sport (événements, compétitions, repas, ..).

Nous estimons que la sécurité de tous est primordiale et nous vous demandons donc, clubs et joueurs, de continuer à respecter et appliquer de façon stricte le protocole Park & Play.

Chaque club est libre d'appliquer des mesures plus strictes que celles énoncées dans le Park & Play ou par leur autorité locale.

En tant que secteur du golf, nous vous demandons de prendre ensemble la responsabilité et les mesures nécessaires pour continuer à faire de notre sport la pratique la plus sûre en cette période difficile. Nous vous remercions pour votre collaboration

LIGNES DIRECTRICES PARK & PLAY GOLF

AVANT DE JOUER :

- **Le joueur vient au club uniquement après réservation.** Grâce à la réservation obligatoire, le secteur du golf effectue le tracing nécessaire.
- Le joueur se lave les mains pendant minimum 20 secondes avant de se rendre dans son club et amène son gel hydro-alcoolique avec lui pour se laver les mains lorsque nécessaire.

MASQUES & BULLES

- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur et fortement recommandé à l'extérieur** pour les + de 12 ans.
- Dès lors qu'il apparaît que les distances physiques ne pourront pas être respectées, ... vous devez rendre le port du masque obligatoire, même en extérieur.
- Si vous jouez avec des personnes ne faisant pas partie de votre bulle, gardez une distance d'1m50.

DISTANCIATION SOCIALE :

- Les rassemblements de plus de **dix personnes** sont interdits.
- Les joueurs doivent respecter la distanciation sociale, à savoir une distance de **minimum 1,5m** entre chaque partenaire de jeu (2 longueurs de club)
- Les joueurs ne se serrent PAS la main de son/ses partenaire(s) avant, pendant et après la partie de golf. Vous pouvez vous saluer cordialement, vous encourager sans avoir de contact avec vos partenaires de jeu.
- Les joueurs doivent suivre la règle générale concernant la toux/éternuements durant la partie de golf. Eternuez/toussez à l'intérieur de votre coude.
- Les joueurs restent à la maison s'ils présentent les symptômes suivants : rhume, écoulement nasal, éternuement, toux légère, augmentation de la température (38°+), ou si un membre de leur famille présente ces symptômes.

MATÉRIEL :

- Le joueur doit utiliser uniquement son propre matériel de golf durant l'activité (clubs, serviettes, gants, balles, etc...)
- **Les « trous corona » sont obligatoires**
- **Les râteaux doivent être enlevés des bunkers.** La FRBG a procédé à une adaptation des règles golfiques et vous pouvez donc placer la balle dans le bunker. Le texte est mis à jour sur le site de la FRBG.
- Le matériel partagé (lave balles, ...) est inaccessible, sauf si celui-ci peut être désinfecté régulièrement.
- Les voiturettes ne peuvent être partagées que si les personnes appartiennent à la même bulle.
- Les clubs doivent donner la possibilité de se laver les mains (gel, ...) au minimum aux endroits suivants : 1^{er} trou, après le 9^{ème} trou, après le 18^{ème} trou et à chaque entrée (secrétariat, practice, caddyhouse, etc ..).
- Utilisez des cartes de scores électroniques de préférence. Les cartes papier sont autorisées.

PRACTICE :

La réservation est recommandée afin de garantir la distanciation sociale et éviter les contacts physiques avec le matériel (seaux, balles) :

- La réservation est recommandée et peut être effectuée via iGolf ou l'app AFGolf.
- Le practice doit être marqué par des zones claires afin de respecter les règles de distanciation sociales. Le club indique un nombre maximum de personne par zone (ex : 1 personne/30m²).
- Lorsque la distanciation sociale n'est pas possible, ces zones doivent rester fermées au public (passage étroit, machine à balles, etc, ...).
- Le club applique un sens unique dans les espaces ouverts au public. De cette manière, les joueurs peuvent suivre un chemin et cela permet de respecter la règle générale de distanciation sociale.
- Les joueurs doivent limiter leurs conversations dans les zones ouvertes pour privilégier l'entraînement. Les joueurs doivent quitter le practice directement après leur entraînement. Entraînement ≠ conversation
- Il est recommandé que les seaux et balles de practice soient désinfectés. Comment ? Le club met à disposition du désinfectant afin de pouvoir effectuer cette tâche (ex : présence d'un employé du club dédié à cette tâche, mise à disposition d'une bassine et de produit désinfectant pour balles et seaux).
- Le joueur se désinfecte les mains avant et après utilisation du matériel au practice (machine à balles, seaux, ...)

FLIGHTS :

- Les flights peuvent être composés de 4 personnes maximum qui respectent en permanence la distanciation sociale. L'AFGOLF conseille d'appliquer des flights de 3 pour limiter les contacts.
- Les clubs prennent la responsabilité d'organiser le nombre maximum de joueurs par partie et l'intervalle entre les parties dans le système de réservation, et ce, afin que la distanciation sociale soit respectée.
- Si un responsable du club est présent, le « superviseur majeur » n'est plus obligatoire dans chaque flight. Néanmoins, si personne n'est présent au club, un superviseur majeur doit être présent dans chaque flight (par défaut, la personne avec l'handicap le plus bas et âgée de plus de 18 ans).
- Si vous jouez avec des personnes ne faisant pas partie de votre bulle, gardez une distance d'1m50.
- Les joueurs doivent éviter les files d'attentes au départ du 1^{er} tee..
- Les joueurs doivent suivre à tout moment les consignes du personnel présent au club.

PARTIES AMICALES

- Les parties amicales sont autorisées, avec le respect strict du Park & Play.
- Les greenfees ne sont pas conseillés dans cette phase, privilégiez vos propres membres.

COMPÉTITIONS & REMISE DES PRIX

- Les **Extra Day Scores (EDS)** sont autorisés (par exemple, via l'app)
- Les **qualifying days** sont autorisés : les clubs peuvent réserver des heures de départ pour un groupe spécifique (ex : men, ladies, juniors, seniors, mixtes, ...) et les joueurs peuvent jouer un round qualifying pour modifier leur handicap et avec un classement en ligne. Cette mesure a été confirmée par l'Adeps et est possible tant qu'il n'y a pas de rassemblement ni de contact entre les joueurs.
- Les compétitions ne sont pas autorisées.
- Les compétitions entre clubs et rencontres entre les clubs ne sont pas autorisées.
- Les remises des prix sont également interdites.

HORECA :

- Les restaurants des clubs houses sont tenus de respecter les mesures imposées par l'horeca, à savoir :
 - **L'horeca doit être fermé.**
 - Les plats à emporter sont possibles, jusqu'à 22h.

VESTIAIRES, TOILETTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES :

- Les infrastructures extérieures du club peuvent être ouvertes.
- Les infrastructures intérieures du club doivent être fermées (indoor, fitness, simulateur, ...)
- **Les vestiaires et les douches doivent être fermés.**
- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** pour les + de 12 ans.
- Les toilettes peuvent être ouvertes et le club doit y maintenir les mesures d'hygiène nécessaires. Les toilettes sur le terrain peuvent être ouverte aux conditions suivantes : papier jetable pour sécher les mains ou gel pour les mains, poubelles vidées régulièrement, nettoyage / désinfection régulière (au moins tous les jours, au lieu du protocole de 6X/jour).

SECRÉTARIAT :

- Le secrétariat peut être ouvert pour le strict minimum (activités commerciales : vente jetons practice, ...)
- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** (secrétariat, couloirs, ...) pour les + de 12 ans.
- Le club doit afficher clairement les directives : les règles d'hygiène sont affichées à l'entrée et à l'intérieur de l'établissement.
- Le club applique un trafic à sens unique dans l'enceinte du club afin de respecter la distance d'1,5m pour son personnel et pour les membres lors de la sortie du club (clubhouse, parking).
- Des distributeurs de gel désinfectant sont à disposition des membres à l'entrée du clubhouse.
- Le club marque la distance d'1,5m devant le secrétariat ainsi que dans le hall d'entrée du clubhouse afin de faire respecter la distanciation sociale.
- Le club place des écrans en plastique devant la réception/secrétariat à une distance d'1,5m.
- Un employé du club est responsable du suivi strict du protocole.

CADDYHOUSE, CASIERS ET PROSHOP :

- Les proshops peuvent accueillir des clients uniquement sur rendez-vous ou click & collect.
- Les casiers et le caddyhouse peuvent être accessibles, à condition que les mains soient désinfectées avant et après utilisation et que l'accès y soit limité (nombre maximum de personnes, ...)

COACHER EN TOUTE SÉCURITÉ :



- Les cours privés, entraînements et initiations peuvent avoir lieu à l'**extérieur** avec **4 personnes maximum (y compris le(s) coach(s))** et dans le respect des mesures de distanciation sociale
- Les entraînements, initiations, stages, ... de **plus de 4 personnes sont interdits.**
- Exceptions : les entraînements sont autorisés :
 - **Jusqu'à 12 ans accomplis** : en extérieur et en intérieur avec un maximum de 10 joueurs (coach non compris), les contacts sont autorisés
 - **De 13 à 18 ans accomplis** : en extérieur avec un maximum de 10 joueurs (coach non compris) et sans contact
- **Pour le stage de Pâques (3 au 18 avril 2021) :**
 - Les activités sont autorisées jusqu'à l'âge de 18 ans accomplis dans des groupes de maximum 10 joueurs (coach non compris)
 - Pas de mélange entre les groupes

Les directives suivantes s'adressent aux membres de la PGA of Belgium afin d'assurer qu'eux-mêmes, ainsi que leurs clients, soient en sécurité. Les directives ci-dessous sont d'application pour les cours qui peuvent avoir lieu (mesures édictées ci-dessus) :

- Assurez-vous que vos collègues et vous maintenez un niveau d'hygiène très élevé dans votre local de cours. Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour.
- La réservation des cours est obligatoire (i-golf, mail, téléphone, ...) afin de justifier le déplacement de vos élèves en cas de contrôle.
- Maintenez la distance minimale d'1,50m entre l'élève et vous.
- Pas de partage de training aids avec votre/vos collègues. Si cela n'est pas possible, veuillez respecter les règles en matière de désinfection avant et après chaque utilisation.
- Encouragez les leçons sur le terrain avec vos élèves afin de réduire la proximité entre vous. Cela permet de respecter strictement la distanciation sociale.
- Quel que soit votre lieu de cours, veuillez-vous assurer qu'un sens de circulation est établi entre l'élève qui arrive et celui qui part de votre lieu de cours. Evitez également que les contacts avec le mobilier se situant dans votre local (portes, poignées, training aids, ...)
- Les cours indoor (local fermé, studio) ne sont pas autorisés.
- Adaptez votre leçon de manière à ne pas avoir de contact physique avec votre élève (mimer le mouvement, utilisez les sticks d'alignement comme moyen pour diriger votre joueur dans son mouvement, ...)

CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES :

POUR LES CLUBS :

- Mettez le protocole Park & Play sur votre site internet.
- Désignez au sein du club une personne responsable Corona. Cette personne supervise la bonne application des règles et du protocole Park & Play par les membres et les membres du personnel. Elle a le droit de renvoyer une personne chez elle si elle ne respecte pas les consignes ou présente des symptômes du virus.
- Donnez aux employés des directives claires afin de mettre en place ce protocole dans les différentes zones de votre club.
- Demandez à votre personnel de vous avertir lors d'un non-suivi des règles par l'un de vos membres ou d'un comportement mettant en péril le respect du protocole.
- Assurez-vous de la bonne application des règles et protocole dans votre club.
- Si des mises à jour sont apportées, communiquez-les aux membres dès que possible.

POUR LES EMPLOYÉS :

- Le télétravail devient obligatoire partout où il est possible. Si le télétravail n'est pas possible, il convient de respecter les règles sanitaires.
- Mettez à disposition le matériel supplémentaire pour votre personnel (écrans, masques, gants) si la distanciation sociale ne peut pas être respectée par manque d'espace. Des mesures d'hygiène supplémentaires sont données aux employés afin de respecter les nouvelles règles vis-à-vis des golfeurs.
- Placez des distributeurs de gel désinfectant à différents endroits de vos infrastructures ouvertes. Utilisez des papiers jetables pour se sécher les mains et videz les poubelles 3x/jour.
- Ne partagez pas les fournitures de bureaux entre employés. Désinfectez vos fournitures avant utilisation.
- Restez à la maison si vous présentez les symptômes suivants : Rhume, écoulement nasal, mal de gorge, toux sèche, augmentation de la température (38°+).
- Restez à la maison si une personne de votre ménage présente les mêmes symptômes.

POUR LES LIVRAISONS/FOURNISSEURS :

- Maintenez la distance de 1,5m à tout moment.
- Lavez-vous les mains après avoir réceptionné une livraison
- Avertissez vos fournisseurs de l'endroit exact où la marchandise sera livrée (hall d'entrée, practice, etc, ...). Cela facilitera les déplacements et la préparation de la zone avant livraison.

SANCTIONS :

Des sanctions seront appliquées aux joueurs et/ou aux clubs si un non-respect du protocole Park & Play est observé. Le club prend la responsabilité d'appliquer rigoureusement les règles du Park & Play.

Pour les joueurs :

- Si un joueur se présente au départ sans avoir réservé son tee-time, il devra quitter immédiatement les infrastructures.
- Si un joueur démarre une partie sans avoir réservé ou ne respecte pas une des prescriptions reprises ci-dessus, le club sanctionnera le membre.

Proposition de sanctions à appliquer par les clubs à leurs joueurs :

- 1ère infraction : Suspension du joueur pendant 1 semaine
- 2ème infraction : Suspension du joueur pendant 1 mois
- 3ème infraction : Expulsion du club du joueur.

Pour les clubs :

- La FRBG, en collaboration avec Golf Vlaanderen et l'AFGOLF, sanctionnera les clubs de toute infraction par rapport au non-respect du protocole Park & Play Golf.

EVITEZ LES CONTACTS PHYSIQUES

**Utilisez votre
propre matériel**

**Saluez-vous sans
contact physique**



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE

PARK & PLAY GOLF

VOUS AVEZ BIEN RÉSERVÉ UN DÉPART ?

Bienvenue et profitez
bien de votre parcours !!

VOUS N'AVEZ PAS RÉSERVÉ DE DÉPART ?

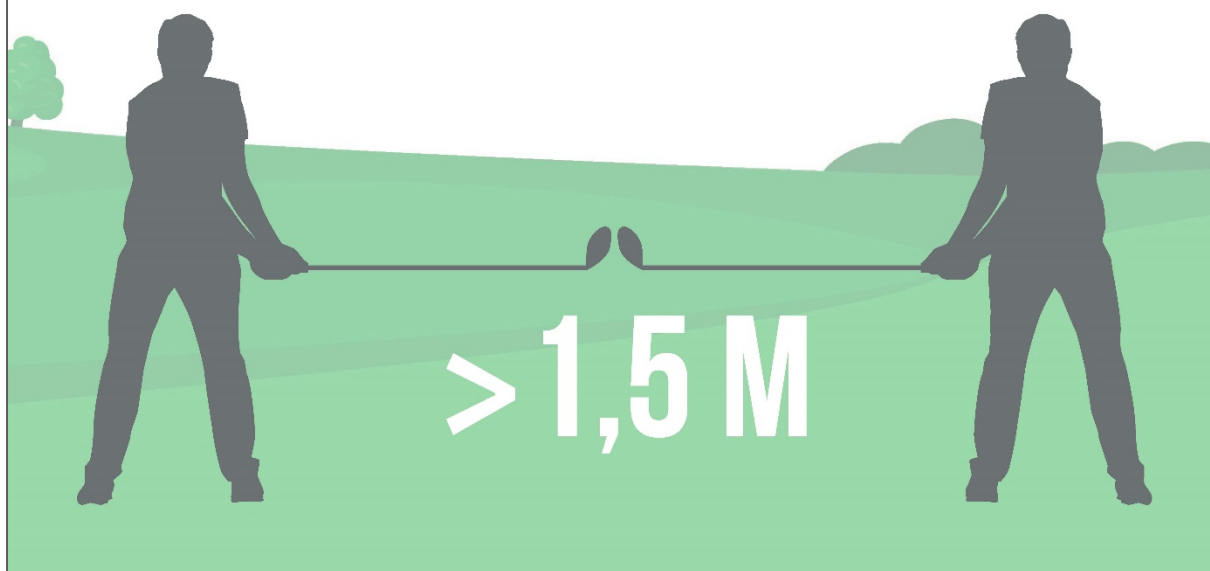
Veuillez retourner
chez vous et réserver
une heure de départ.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE

RESPECTEZ LA DISTANCIATION SOCIALE

Gardez un minimum de 2 longueurs de clubs entre vous.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : WWW.AFGOLF.BE